

<p style="text-align:center"><b>MAIRIE DE QUEYRIERES</b> <b>COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>DU 23 MAI 2020</b></p>
---

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2020

Personnes présentes : Christophe Chapuis, Manuela Da Costa Fernandes, Eric Deleau, Yann Demars, André Gauthier, Anne Hardy, Andréa Marchand, Cyril Marin, Louis-Jacques Rieu, Jean-Pierre Sabatier

Excusé : Guillaume Michel qui a donné procuration à Jean-Pierre Sabatier.

En préambule : 370 masques ont été distribués, qui proviennent de la Région, du département et fabriqués par des volontaires de la Commune. La suite de la dotation du Département est attendue pour une 2ème distribution.

1 - La séance commence avec l'élection du maire et des adjoints :

- Jean-Pierre Sabatier est candidat au poste de maire, il est élu à l'unanimité.
- Nombre des adjoints au maire : il est possible d'avoir 3 adjoints (qui correspondent à 30% de l'effectif du conseil municipal), l'équipe décide à l'unanimité d'avoir 2 adjoints pour démarrer ce mandat.
- élection des adjoints : Guillaume Michel est candidat au poste de 1er adjoint, il est élu à l'unanimité / Louis-Jacques Rieu est candidat au poste de 2ème adjoint, il est élu à l'unanimité.
- Les indemnités du maire et des adjoints sont réglées par une dotation spécifique de l'Etat. L'indemnité du maire sera de 991€ par mois et celle des adjoints de 385€ par mois, Ces indemnités sont votées à l'unanimité.

2 - Délégation au maire :

- le conseil municipal délègue au maire un certain nombre de compétences pour permettre une administration communale au quotidien fluide et efficace. La délégation est votée pour la totalité du mandat à l'unanimité.

3 - Charte de l' élu local :

- Le maire énonce les 7 points de la charte de l' élu local en les illustrant d'exemples, la charte est jointe en annexe.

# MAIRIE DE QUEYRIERES

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### DU 23 MAI 2020

#### 4 - Constitution des commissions et répartition des tâches :

- Délégués au Syndicat de l'énergie : Louis-Jacques Rieu et Yann Demars.
- Délégués au Syndicat des eaux du Velay : André Gauthier et Anne Hardy
- Délégués au Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) : Jean-Pierre Sabatier et Cyril Marin titulaires, Manuela Da Costa Fernandes et Guillaume Michel suppléants.
  
- Comité National de l'Action Sociale (CNAS) : André Gauthier et Muriel Mussard représenteront la commune et ses employés.
  
- Commission Voirie / Déneigement / Travaux : Guillaume Michel, Jean-Pierre Sabatier, Eric Deleau.
  
- Commission finances : Jean-Pierre Sabatier, Yann Demars, Guillaume Michel avec la participation de Jean-Louis Michel
  
- Gestion du personnel : Jean-Pierre Sabatier, Guillaume Michel, André Gauthier, Louis-Jacques Rieu
  
- Relations avec l'Ecole : Louis-Jacques Rieu, Jean-Pierre Sabatier, Andréa Marchand
  
- Commission communication : Anne Hardy, Manuela Da Costa Fernandes, Yann Demars, Jean-Pierre Sabatier, André Gauthier.
  
- Commission Cimetière : Christophe Chapuis, Andréa Marchand, Eric Deleau, Jean-Pierre Sabatier.
  
- Commission Adressage : Manuela Da Costa Fernandes, Anne Hardy, Andréa Marchand, Jean-Pierre Sabatier. Cette commission a déjà prévu de faire participer plusieurs habitants de la commune au projet.
  
- Commission Urbanisme, Batiments Communaux : Jean-Pierre Sabatier, André Gauthier, Cyril Marin, Manuela Da Costa Fernandes, Christophe Chapuis, Guillaume Michel.

Chaque référent de commission, dont le nom est souligné, se chargera d'animer, de réunir les membres pour faire avancer les projets et les missions qui lui reviennent et fera un point d'avancement aux réunions mensuelles de l'équipe municipale.

**MAIRIE DE QUEYRIERES**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 23 MAI 2020**